

CHARPENTES INDUSTRIALISÉES



Organisme certificateur : FCBA

Produit concerné : charpentes industrialisées

Mise en œuvre : emploi en structure

Exigences minimales pour prétendre à la certification :

- Définition du produit : produits de structure préfabriqués, utilisant des connecteurs à plaque métalliques embouties
- Nature et caractéristiques des bois utilisés
- Caractéristiques mécaniques
- Humidité des bois < 22%
- Epaisseur > 36 mm
- Classe d'emploi 2 ou 3
- Livraison accompagnée d'un plan de pose

Caractéristiques évaluées par la certification :

- Qualité et durabilité des bois
- Qualité et résistance des assemblages
- Respect des dimensions
- Caractéristiques mécaniques
- Conception et calcul des charpentes

Mentions complémentaires :

- Utilisation d'approvisionnements bois provenant de forêts gérées durablement (mention FC)

Normes principales de référence :

- NF EN 14250
- DTU 31.3 (NF P 21-205)
- Dimensionnement des ouvrages selon les règles CB71 (avec la norme NF P 21-400) ou l'eurocode 5



Liste des produits certifiés sur www.fcba.fr